



L'Assemblée Générale de l'AACC.
(Amicale des Chasseurs de Cabriès),
Dimanche 22 mai 2022 à 9h00.
Lieu : Salle d'armes. Le COSEC
Rue Raymond MARTIN. 13480 CABRIES

PV : AG du 22 mai 2022

La séance est ouverte ce jour le 22 mai 2022 à : 10 h. Le quorum n'étant pas atteint. Il est proposé aux adhérents présents, de ne pas reporter la séance dans 15 jours comme le prévoit les statuts. Mais clôturer la séance pendant 10 minutes et reprendre le cours de L'AG.

- MIS AU VOTE de tenir la séance !
 - POUR : 100% CONTRE : 0% ABSTENTION : 0%
- La séance reprend à : 10h16 avec l'Ordre du jour suivant:

1. Présentation et approbation du rapport moral et d'activité 2021/2022

- Votre association a fêté ses 100 ans en 2021, puisqu'elle a été créée le 21 avril 1921. En mémoire à tous ceux qui nous ont précédés. Nous leurs disons un grand MERCI.
- La crise sanitaire qui a duré 2 ans et ne nous a pas permis de tenir notre AG.
- Nous étions pour cette saison 2021/2022 : 120 sociétaires + 10 au bureau
- Sortant 31 - Nouveaux 11 (6 EX + 6 locaux) dont 1 apparenté frère de Campin.
- Part : Ext : 52 (+ 70 ans : 14) - Locaux : 51 (70 ans : 10) - Apparenté : 9 – Propriétaires : 8 – Bureau : 10
- La crise économique qui arrive avec la guerre en Ukraine a mis tous les compteurs en rouge. Nos éleveurs augmentent leurs tarifs et pour donner suite à l'augmentation du prix du blé et de l'énergie, on y reviendra plus tard, mais, il faut que chacun de vous prenne cette question en compte ou il nous faut trouver ensemble le remède.
- MIS AU VOTE du rapport moral d'activité !
- POUR : 100% CONTRE : 0% ABSTENTION : 0%

2. Présentation et approbation du compte rendu de gestion 2021/2022

- Dépenses : 48 676,51 RECETTES : 49 133,02 Excédent : +456,51

Gibier : 62% des recettes carte
Lapin Reproduction : 18% -3759 €

Gibier Lâché : 9335,00 : 44%
Faisan 550 pièces
Perdrix 400 pièces

Subvention FDC : 2 459€ (+ 4%)

Blé et semences : 12% des recettes carte
Blé : 8T760 / 2 024€
Semence luzerne et sorgo : 582,22€

journée des vieux fusils : 1416€ / 32 personnes

Recette cartes : 21 415€

Lâché 2021 : (prise lapin) : 236)

Lapins : 70 trios 1M +F = 210
Faisans : = 550
Perdrix : = 400
TOTAL : 1160 pièces

Lâché prévisionnel 2022 :

Lapins : 30 trios 1 M +2 F = 90
Lapins : 74 duos 1M + 1 F = 148
TOTAL : 238
Faisans : 550
Perdrix : 400
TOTAL : 1188 pièces

GB
PB
LO

Frais fixe : 6291 €/ 30%
PMA- Parking -Fioul – Assurance -
Piégeage - Réparation – Poste – Téléphone-
banque- Cotisations – F. administratives

Dépenses fonctionnement de 23 407€ représentent 98% des 23 874€ en Recettes réelles fonctionnement.

Amicale des Chasseurs de Cabriès- BILAN 2021/2022 (Consolidé)

DEPENSES	€	RECETTES	€
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis,	
. Fournitures non stockables (eau, énergie, fioul)	1 415,22 €	- prestations de services	
. Fournitures d'entretien et de petit équipement (tonne)	5 414,00 €	- Marchandises (vente ferraille)	941,60 €
. Fournitures administratives	179,72 €	- Prestations de services haras le pas des L	240,00 €
. Fournitures Piégeage – Filet et collet	539,20 €	- Produit des activités annexes	
. Achats d'études prestations de services (Lapin repro)	3 758,90 €		
. Achats non stockés de semence (Blé- luzerne-sorgo)	582,22 €	74 - Subventions d'exploitation	
. Autres fournitures (gibier de lâché)	9 335,00 €	- CUCS	
. Autres fournitures (nourriture lapine)	184,18 €	- Etat (à détailler)	
		- Région sud -	
61 - Services extérieurs			
. Sous-traitance générale		- Département (s)	
. Locations mobilières et immobilières	160,00 €	. Fonctionnement	
. Entretien et réparation	1 380,91 €	. Manifestation	
. Assurances (SMACL)	1 041,93 €	. Projet spécifique	
. Documentation (carnet PMA - Parking)	668,40 €		
. Documentation (Panneaux chasse)	180,00 €	- Intercommunalité	
. Divers (avocat)	611,10 €		
62 - Autres services extérieurs			
. Rémunérations intermédiaires (débroussaillage)	720,00 €	- Communes	
. Déplacements, missions et réceptions (vieux fusils)	1 557,56 €	- Organismes sociaux (à détailler)	
Frais de gestion kilométrique bénévoles		- Fonds européens	
. Frais postaux + Tel + Site internet	513,78 €	- Agence de services et de paiement	
. Services bancaires	185,39 €	(ex : CNASEA - emplois aidés)	
. Divers (formation FDC13)		- Autres (précisez) :	
		FDC13 pour les nuisibles	102,50 €
63 - Impôts et taxes		FDC13 Fonctionnement	2 357,07 €
. Impôts et taxes sur rémunérations			
. Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
. Rémunération du personnel		- cartes membre société de chasse	19 950,00 €
. Charges sociales		- cartes membre Invités	175,00 €
. Autres charges de personnel		- cartes membre Droit Entrée	1 100,00 €
65 - Autres charges de gestion courante		- Pénalités	190,00 €
Cotisation fédération + garde + piégeurs	180,00 €		
Don SPA - Point Rose - Commerçants		76 - Produits financiers	
66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
Remboursement exceptionnel	45,00 €	. Sur opérations de gestion	
67 - Charges exceptionnelles		. Sur exercices antérieurs (2020)	276,85 €
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements	20 024,00 €		
86 -Contributions volontaires		78 - Reprise sur amortissements et provisions	23 800,00 €
864-Personnel bénévole (6800 heures)		87 - Contributions volontaires	
		870-Bénévolat (6800 heures)	
TOTAL EN DEPENSES	48 676,51 €	TOTAL EN RECETTES	49 133,02 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT		EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	456,51 €
Nombre de sociétaire saison 2021/2022 : 130		Validé le 14/01/2022	

AACC- AMICALE DES CHASSEURS DE CABRIES. Impasse Beauregard. 13480 CABRIES.

N° W131005159. Siret : 79800772000013. APE 9499Z. Contact : Tel 07 78 57 71 16

Mail : aacc13480@gmail.com Site internet : http://chasseurs cabriès-calas.fr/ - Facebook : @aaccabriès

3. Approbation des comptes de l'exercice 2021/2022.

- MIS AU VOTE !
- POUR : 100% CONTRE : 0% ABSTENTION : 0%

4. Présentation et approbation du budget 2022/2023

Amicale des Chasseurs de Cabriès- BILAN 2022/2023 (Prévisionnel)

DEPENSES	€	RECETTES	€
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis,	
. Fournitures non stockables (eau, énergie, fioul)	2 000,00 €	- prestations de services	
. Fournitures d'entretien et de petit équipement		- Marchandises	
. Fournitures administratives	300,00 €	- Prestations de services haras le pas des L	240,00 €
. Fournitures Piégeage - Filet		- Produit des activités annexes	6 000,00 €
. Achats d'études et de prestations de services (Lapin repro)	3 500,00 €		
. Achats non stockés de semence (Blé- luzerne-sorgo)	5 000,00 €	74 - Subventions d'exploitation	
. Autres fournitures (gibier de lâché)	9 800,00 €	- CUCS	
. Autres fournitures (nourriture lapine)		- Etat (à détailler)	
61 - Services extérieurs		- Région sud -	
. Sous-traitance générale		- Département (s)	
. Locations mobilières et immobilières	160,00 €	. Fonctionnement	
. Entretien et réparation	1 500,00 €	. Manifestation	
. Assurances (SMACL)	1 100,00 €	. Projet spécifique	
. Documentation (carnet PMA - Parking)	800,00 €	invest Tonne à eau	2 000,00 €
. Documentation (Panneaux chasse)	200,00 €	- Intercommunalité	
. Divers (Avocat)	3 018,00 €		
62 - Autres services extérieurs		- Communes	
. Rémunérations intermédiaires et honoraires		- Organismes sociaux (à détailler)	
. Déplacements, missions et réceptions (loto) et repas vieux F)	3 500,00 €	- Fonds européens	
Frais de gestion kilométrique bénévoles		- Agence de services et de paiement	
. Frais postaux + Tel + Site internet	700,00 €	(ex : CNASEA - emplois aidés)	
. Services bancaires	200,00 €	- Autres (précisez) :	
. Divers (formation FDC13)		FDC13 pour les nuisibles	100,00 €
63 - Impôts et taxes		FDC13 Fonctionnement	3 000,00 €
. Impôts et taxes sur rémunérations			
. Autres impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	
64 - Charges de personnel		- cartes membre société de chasse	19 950,00 €
. Rémunération du personnel		- cartes membre Invités	175,00 €
. Charges sociales		- cartes membre Droit Entrée	300,00 €
. Autres charges de personnel		- Pénalités	
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
Cotisation fédération + garde + piégeurs	180,00 €	77 - Produits exceptionnels	
Don SPA - Point Rose - Commerçants		. Sur opérations de gestion	
66 - Charges financières		. Sur exercices antérieurs (2020)	456,51 €
Remboursement exceptionnel	45,00 €		
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements	18 000,00 €		18 000,00 €
86 -Contributions volontaires		87 - Contributions volontaires	
864-Personnel bénévole (6800 heures)		870-Bénévolat (6800 heures)	
TOTAL EN DEPENSES	50 003,00 €	TOTAL EN RECETTES	50 221,51 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT		EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	218,51 €

NB/ Reprise sur N-1 Facture blé et avocat : de 5042€ - Fonds de roulement : +13 000€

AACC- AMICALE DES CHASSEURS DE CABRIES. Impasse Beauregard. 13480 CABRIES.

N° W131005159. Siret : 79800772000013. APE 9499Z. Contact : Tel 07 78 57 71 16

Mail : aacc13480@gmail.com Site internet : http://chasseurs cabriès-calas.fr/ - Facebook : @aaccabriès

- **DEBAT** : L'Ensemencement : Une bonne solution à continuer.
Blé : Ne sera plus distribuer dans les silos, mais seulement lors des lâchés et en dispersion au centre des collines pour fixer le gibier.
Il est proposé de demander des subventions aux collectivités locale. Ce qui sera fait !
- MIS AU VOTE du budget 2022/2023 !
- POUR : 100% CONTRE : 0% ABSTENTION : 0%

5. Approbation du timbre contribution locale 2022/2023

- Le cout de la carte n'a augmenté depuis plus de 5 ans. Le nombre de chasseurs diminue chaque année ! le prix des éleveurs augmente et du blé aussi ?... Pour autant, nous avons maintenu notre prestation sur le gibier.
... Report du sujet à la prochaine AG

6. Approbation du nouveau règlement intérieur

- La chasse à la bécasse avec beeper : : *le collier de repérage Beeper n'est autorisé qu'à la bécasse et uniquement à partir de la date de fermeture générale et jusqu'à la fermeture des migrateurs. Il est autorisé en mode arrêt uniquement (arrêté du 15 juin 2005 modifiant l'arrêté du 1er août 1986). A noté ! interdit en dehors de cette période !*
- POUR : 100% CONTRE : 0% ABSTENTION : 0%
- Ouverture de nouveaux secteurs chasse à la bécasse : En plus de la Mère, le travers de la Garde, LOMBARD et le banc de l'île.
- Dans tous les cas d'infraction ou de comportement ambigu à l'éthique de la chasse, le sociétaire se verra immédiatement retirer sa carte par le garde et devra passer devant la commission de discipline.
- **La chasse au sanglier**: Elle ne se pratiquera qu'en vertu d'un carnet de battue réglementaire (autorisée à « la rencontre » ou si le chien est en danger).
Elle aura lieu à raison d'une fois par semaine maximum, de préférence en dehors des jours de chasse au petit gibier.
Selon les besoins, la chasse aux sangliers en battue pourra être organisée un jour de chasse au petit gibier et cette dernière sera interdite ce jour-là dans la zone déterminée.
L'adhésion est fixée à 50€ à condition de détenir le timbre au grand gibier.
La chasse aux sangliers est ouverte du 15 août au 28 février..

- MIS AU VOTE du carnet de battue.
- POUR : 100% CONTRE : 0% ABSTENTION : 0%

- MIS AU VOTE du nouveau règlement intérieur
- POUR : 100% CONTRE : 0% ABSTENTION : 0%

7. Approbation modification des statuts

- **Article 4** : Depuis sa création en 1921, la société de chasse à son siège en Mairie de Cabriès. Celle-ci, nous demande de la retirée. Elle sera donc domiciliée à l'adresse du président. Ainsi que l'adresse de gestion.
- Il est nécessaire d'apporter quelques modifications dans :
l'article 7 pour une mise à la norme, ... par an (Si les conditions sanitaires le permettent), **approuve le rapport moral d'activités**, les **comptes de gestion** de l'année... .
Article 8 :(A rajouter), NB : En cas de crise sanitaire ou autre ne pouvant réunir les membres, le CA clôture et valide les comptes de l'année écoulée...

GR
NB
30

- Article 9 : Les questions hors du jour doivent être posées 6 jours avant l'AG.
- Article 5/1 : Le tarif de la cotisation ADHERENT passe à 50€
- Ainsi que la mise à jour du CA votée par cette assemblée concernant la démission datée du 09 Mai 2022 du trésorier Mr PIGNATEL Francis pour raison de santé, et le remplacement avec la nomination de Mr Loïc DAMONTE au poste de trésorier à compter de ce jour AG du 22 mai 2022 dont les modalités seront comme précédemment le report des mandats du CA des membres actuel en poste (Président et secrétaire) à compter de ce jour et pour 5 ans afin de pérenniser le conseil d'administration.
- MIS AU VOTE modifications des statuts !
- POUR : 100% CONTRE : 0% ABSTENTION : 0%

8. Election de 2 membres au conseil de discipline

Mr. CARRION Jean-Louis / Mr. GARRIGOS Gilbert

9. Réponses aux question diverses préalablement posées par écrit. (Conformément à la loi, l'assemblée générale, ne doit traiter que des sujets portés à l'ordre du jour)

- Question 1 : Néant.....
- Question 2 : Néant.....
- Question 3 : Néant.....

Double Contrôle des prises de note par la garderie Mr Cyril CASTRONVO.

Clôture le 22 mai 2022 à : 11 h 43

La secrétaire du CA : Genevieve BATTINI

PJ : Liste émargement
Pouvoirs
Convocation
Liste publipostage

PB
LD

MANDAT.

Le CA désigne et mandate la secrétaire Mme BATTINI Genevieve pour effectuer les démarches de mise à jour auprès de la préfecture et de la banque.

Patrice BERTRAND. Président

Loïc DAMONTE. Trésorier